

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE

**Session régulière du 04 avril 2016**

Session régulière du conseil municipal de Notre-Dame de Lorette, tenue le 04 avril 2016, à l'heure et au lieu habituel sous la présidence du maire M Daniel Tremblay, sont aussi présents les conseillers:

Sont présents :       Mme Georgette Bouchard  
                              Mme Édith Lalancette  
                              Mme Louise De Launière  
                              M. Serge Dufour

Est absent :            M.    André Côté

Est également présente, Mme Nadia Cloutier-St-Pierre à titre de secrétaire.

Quelques personnes assistent à la rencontre.

**Résolution no 3553-04-16   Secrétaire d'assemblée**

**ATTENDU QUE** la directrice générale Véronique Tremblay est absente temporairement.

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise De Launière  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que Mme Nadia Cloutier-St-Pierre agisse comme secrétaire d'assemblée jusqu'à nouvel ordre.

ADOPTÉE

**Résolution no 3554-04-16   Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sections comité de développement et affaires nouvelles et que le sujet «Affaires nouvelles» demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

ADOPTÉE

**Résolution no 3555-04-16   Adoption du procès-verbal du 7 mars 2016**

Les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu copie du procès-verbal de la session régulière du 07 mars 2016.

**EN CONSÉQUENCE ;  
IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette adopte le procès-verbal du 07 mars 2016 tel que rédigé.

ADOPTÉE

**Résolution no 3556-04-16 Ratification des comptes**

A. Liste des chèques de février 2016 et des paiements directs	\$ 30 855.27
B. Liste des chèques incluant le salaire de la Secrétaire-trésorière et les paiements directs de mars 2016	\$ 517 204.75
C. Liste des comptes à payer au 04 avril 2016 :	\$ 14 795.74
D. Liste des comptes déjà payés au 04-avril 2016 :	\$ 1 449.40

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Edith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que les listes des comptes soient et sont acceptées telles que rédigées.

ADOPTÉE

**Présentation du rapport financier 2015**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport financier 2015 présenté par M. Sylvain Gravel C. P.A.

Total des recettes	348 543.00 \$
Total des dépenses	422 321.00 \$
Dépenses d'investissement	100 000.00 \$
Résultat de l'exercice	(27 361.00) \$
Actifs immobilisés	671 287.00 \$

**Emplacement de la piste d'hébertisme**

Suite aux discussions concernant l'emplacement de la piste d'hébertisme, aucune décision n'a été rendue. Le sujet sera remis au plénier du 18 avril 2016.

**Protocole d'entente relatif à l'exploitation du secteur de l'écluse du Parc Régional des Grandes-Rivières du Lac-St-Jean**

La décision est remise à l'assemblée du 2 mai 2016.

**Résolution no 3557-04-16 Secrétaire-Trésorière**

**ATTENDU QUE** Mme Véronique Tremblay est absente pour une durée indéterminée.

**ATTENDU QUE** Mme Nadia Cloutier-St-Pierre occupe présentement le poste de secrétaire-trésorière pour la bonne marche de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette.

**ATTENDU QU'**il serait important de l'inscrire à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour qu'elle bénéficie des assurances responsabilités des directeurs généraux.

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Edith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que Mme Nadia Cloutier-St-Pierre s'inscrive auprès de l'ADMQ pour l'assurance responsabilité.

ADOPTÉE.

**Résolution no 3558-04-16 Appel d'offre pour le poste de secrétaire-trésorière et directrice générale**

**ATTENDU QUE** Mme Véronique Tremblay est absente pour une durée indéterminée.

**ATTENDU QU'**il y a des questionnements sur la pertinence d'aller en appel d'offre pour le remplacement de la directrice générale puisque son absence est d'une durée indéterminée.

**IL EST PROPOSÉ PAR M Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette envoie un avis à tous indiquant que Mme Nadia Cloutier-St-Pierre remplace temporairement Mme Véronique Tremblay pour une période d'essai de six mois, jusqu'au 4 octobre 2016 et que suite à ce délai nous irons en appel d'offre si Mme Véronique Tremblay ne peut revenir à son poste.

ADOPTÉE.

**Logement du milieu**

M. Robert Bouchard a avisé la municipalité qu'il quittait le logement à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

Mme Carolle Parent a souligné son intérêt à occuper le logement et qu'il y aurait des rénovations à faire pour le rendre adapté à sa fille handicapée.

D'autres discussions ont lieu concernant l'épicerie communautaire qui aura besoin d'un local.

Il y a un comité de formé pour l'implantation d'une épicerie communautaire et un rencontre est prévue avec tous les citoyens pour voir l'intérêt de la population à ce projet.

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette décidera ce qu'il fait de ce local suite aux informations reçues.

**Résolution no 3559-04-16 Subvention pour formation RCR**

**ATTENDU QUE** Mme Rita Delaunière a fait des démarches auprès de la formatrice en RCR pour une formation qui serait donnée dans nos locaux.

**ATTENDU QU'**une demande de subvention a été déposée à la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette pour aider à diminuer les coûts d'inscription pour les participants.

**ATTENDU QUE** les participants à la formation seront intégrés à la liste des premiers répondants.

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise Delaunière  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette donne la somme de 200.00\$ pour aider à cette formation.

ADOPTÉE.

**Résolution no 3560-04-16 Site Web**

**ATTENDU QUE** la municipalité accuse réception de la première facture de TNT Atelier au montant de 1724.63 \$ taxes incluses soit 50% du montant final.

**ATTENDU QUE** la construction du site Web est complétée à plus de 50%.

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise Delaunière  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**Que** la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette effectue le paiement de la première facture à TNT Atelier, au montant de 1724.63\$.

ADOPTÉE.

**Activité de financement du Musée Louis Hémon**

La municipalité a reçu une demande de commandite à l'activité de financement du Musée Louis Hémon pour la célébration du roman Maria Chapdelaine au montant de 250.00\$.

Suite à la discussion, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette ne commanditera pas l'évènement.

**Financement du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Ville**

**d'Alma**

La municipalité a reçu une demande d'aide financière aux célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Ville d'Alma au montant de 500.00\$.

Suite à la discussion, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette ne contribuera pas à l'évènement.

**Résolution no 3561-04-16 Adhésion membre au RLS**

**ATTENDU QUE** le Regroupement Loisirs et Sports a envoyé le renouvellement de l'adhésion annuelle au coût de 50.00\$.

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette complète le formulaire d'adhésion et joigne le paiement relié.

ADOPTÉE.

**Résolution no 3561-04-16 Inspection des chemins**

**ATTENDU QUE** M. Raphael Langevin, employé municipal est absent temporairement

**ATTENDU QUE** M. Germain Paquet a accepté de remplacer temporairement pour la durée du printemps.

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Edith Lalancette  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**Que** la corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette désigne M. Germain Paquet responsable de l'inspection et ponceaux et des chemins pour la période de dégel.

ADOPTÉE.

**Comité de développement**

Des démarches auprès de l'assureur pour la piste d'hébertisme ont été faites, les coûts d'assurances reliés à l'instauration de la piste d'hébertisme sont minimes. Des discussions ont lieu au sujet de l'emplacement de la piste. La prochaine rencontre sera tenue le 19 avril à 19h00, au lieu habituel.

**Affaires nouvelles**

Des citoyens ont mentionné que des problèmes relatifs aux rafales de vent, à la fonte de neige et aux ponceaux, ont été observés dans les chemins du lac Mathieu et du Lac aux Rats. La municipalité enverra M. Germain Paquet inspecter ces chemins.

**Résolution no 3562-04-16 Levée de la rencontre**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Louise Delaunière  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la rencontre soit levée à 20 heures 25 minutes.

ADOPTÉE.

---

Daniel Tremblay, maire

---

Nadia Cloutier-St-Pierre, sec-trés.